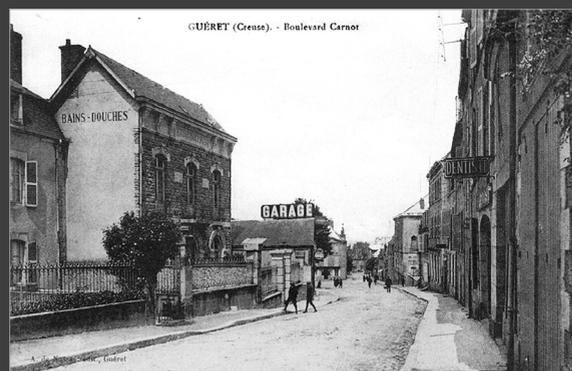


CAISSE D'ÉPARGNE DE GUÉRET  
Établissement de Bains-Douches  
Local P.-H. Lecante

Carte postale publicitaire (Archives Caisse d'Épargne Auvergne-Limousin)

Vue actuelle de la façade sur le boulevard Carnot (Photo Colette Aymard)



Vue ancienne du boulevard avec le bâtiment des bains-douches (Photothèque Paul Colmar)



Vue arrière du bâtiment, local Fougerolles (Photo Colette Aymard)

Architecte,  
M. Courty  
Maître d'ouvrage,  
Caisse d'épargne de Guéret

# Bains-douches

14, boulevard Carnot, Guéret

1909 - 1916

## Le contexte

À la suite du vote de la loi Strauss le 12 avril 1906, qui facilite le financement des œuvres locales de bains-douches à bon marché par les Caisses d'épargne, celle de Guéret décide de construire un établissement avec le concours d'une subvention de l'État. En 1908, la Caisse d'épargne achète 15 000 frs un terrain situé en centre-ville. Ceux sont les premiers bains-douches créés en Limousin.

Devant la très forte fréquentation de cet établissement achevé en 1910, le conseil d'administration de la Caisse d'épargne vote, le 20 juin 1911, en faveur de son agrandissement.

Le bâtiment initial, nommé local Lecante du nom d'un ancien maire de Guéret fait l'objet d'une extension donnant sur la rue du Prat, appelé local Fougerolle, du nom d'un administrateur de la Caisse d'épargne. La réception de cet agrandissement a lieu le 3 octobre 1916, les travaux ayant été retardés, entre autres, en raison de la guerre.

## L'édifice

L'architecture du local Lecante offre une élévation de composition symétrique très simple en maçonnerie irrégulière à 3 travées. Un bandeau blanc sépare les deux niveaux, un perron marque l'entrée, une corniche est supportée par des modillons géométrisés. Sous le rebord de la toiture figure l'inscription « BAINS DOUCHES », inscrite dans un large entablement agrémenté d'un petit décor à denticules. La toiture est en ardoise. L'ornementation de cette façade est essentiellement assurée par les linteaux supérieurs, très marqués, des baies en plein cintre à double cannelures, marque, avec une porte-fenêtre dessinée sur le même registre, l'accessibilité du bâtiment au public. Ces larges baies sont surhaussées de corniches saillantes reposant sur des modillons ornés de polyglyphes et de denticules. Une clef centrale sculptée de manière géométrique renforce la visibilité du linteau. Au premier étage trois portes-fenêtres sont précédées d'un garde-corps en ferronnerie de fonte, la baie axiale se distingue par un balcon légèrement plus imposant, au-dessus du perron. Les baies du premier étage sont en arc à anse de panier soulignées elles aussi, par un linteau simplement mouluré et orné d'une clef pendante centrale rectangulaire. Pour toute décoration, cette façade dispose de part et d'autre de la baie centrale du premier étage des plaques commémoratives, l'une au nom du maire décédé en 1909, « Local Ph. Lecante » et l'autre portant la mention « Hygiène sociale ».

Il semblerait qu'intérieurement l'architecte ait respecté

la disposition des plans établis par la Société anonyme des bains et lavoirs municipaux de Paris. Ainsi à droite se trouvait le bureau-caisse avec sa banquette en bois. À gauche un escalier en chêne conduisait au 1<sup>er</sup> étage où se trouvaient le logement du directeur et un séchoir. Une pièce pour la chaufferie jouxte cet escalier et se situe exactement sous la citerne d'eau froide installée au premier niveau. Douze douches se répartissaient de part et d'autre d'un couloir. Éclairées par des fenêtres étroites et hautes, les cabines mesuraient 1,20 m de large sur 2,40 m de long.

L'architecture de l'extension sur l'arrière est moins soignée que celle de la façade. La décoration sur le pourtour des fenêtres est limitée à un simple entablement de pierres taillées. En partie sommitale existe une double corniche dans laquelle s'inscrit, sur plaque d'ardoises, « Local Jacques Fougerolle ». Elle est décorée de petits modillons en surplomb. Au sommet un attique en pierre porte la mention « Bains-douches ». Une rosace au-dessus d'un simple décor de palmette orne chaque côté de l'inscription. La toiture de l'extension est réalisée en ciment armé. D'importants travaux intérieurs sont réalisés en 1916 modifiant le nombre de cabines de douche et de bain.

## Actualité

Devenus déficitaires, les bains-douches ferment en 1966 et sont transformés en agence bancaire. Au début des années 1990, l'immeuble est vendu à un particulier. En 2003, l'État rachète cet édifice laissé à l'abandon, pour le revendre finalement à la chandelle en 2009-2010 à un particulier.

Le bâtiment a été labellisé patrimoine XX<sup>e</sup> siècle par arrêté du 15 février 2013.

Sources :  
Archives départementales de la Creuse  
Archives de la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin